

CENTRE NATIONAL D'APPUI ET DE RESSOURCES

CNAR
ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT

Des partenariats entre

DLA et territoires de projet au service
de l'économie sociale et solidaire

Initier une dynamique collective dans les associations de spectacle vivant

Un partenariat
Parc-DLA



www.cnarenvironnement.org

Depuis 2006, le CNAR environnement valorise et diffuse les bonnes pratiques de collaborations entre dispositif DLA et territoires de projet qui concourent au développement de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire.

avec le soutien de :



Pour consolider les activités de spectacle vivant de son territoire, dans le cadre de son projet culturel régional, le Parc naturel des Causses du Quercy s'est associé au DLA du Lot et à l'Association pour le développement par la formation des projets, acteurs et territoires. Ensemble, ils ont mobilisé les associations pour les aider à construire des projets collectifs.

● Une mission d'animation territoriale du DLA qui fait écho à un besoin du territoire

Le DLA du Lot a mis en place un plan d'action dans le cadre de sa mission d'animation territoriale. Aussi, fin 2007, il a rencontré chaque territoire de projet de son département, dont le Parc naturel régional des Causses du Quercy, pour identifier les potentialités de partenariat.

De son côté, le Parc avait réalisé un diagnostic sur les activités culturelles de son territoire identifiant ainsi plusieurs difficultés du secteur : faiblesse des moyens humains et financiers, manque de lieux de diffusion, dispersion des activités, fragilité du secteur associatif et faiblesse de la mise en réseau des acteurs.

Ce diagnostic avait été réalisé dans le cadre d'un programme de développement proposé par la région Midi-Pyrénées et l'État visant à mettre en place des schémas de développement culturel.

Pour apporter des réponses aux difficultés de ce secteur, le Parc trouvait dans le DLA, un appui pertinent.



● Un partenariat rapidement opérationnel

DLA et Parc ont très vite décidé de travailler sur la structuration des associations de spectacle vivant, pour consolider et structurer l'offre culturelle du territoire.

Le territoire

- Le Parc naturel régional des Causses du Quercy
- Nombre de communes : 97
- Superficie : 175 717 hectares
- Nombre d'habitants : 26 000
- Contact : contact@parc-causses-du-quercy.org

Le DLA

- Dispositif local d'accompagnement du Lot
- Structure porteuse : CIBC 46
- Contact : info@dla46.org

Une première rencontre, co-organisée en février 2008 par le Parc et le DLA avec les associations, a confirmé l'intérêt des participants à se lancer dans une démarche collective, déclenchant ainsi la rédaction d'un cahier des charges d'accompagnement pour la recherche de prestataire.

Deux objectifs opérationnels étaient contenus dans le cahier des charges. Dans un premier temps, l'accompagnement devait répertorier les compétences et actions de chaque association pour améliorer la connaissance mutuelle et ainsi pouvoir construire des projets concrets de mutualisation de moyens (humains, techniques, savoir-faire). Un deuxième accompagnement devrait aider les associations à mettre en œuvre les projets construits collectivement.

Devant l'importance du financement à mobiliser pour cet accompagnement, le parc a proposé d'associer à la démarche l'ADEFPAT, association pour le développement



par la formation des projets, acteurs et territoires. Le DLA a donc piloté et financé la première partie de l'accompagnement, tandis que l'ADEFPAT se chargera de financer et de mettre en œuvre la seconde partie.

Le Parc a aidé le DLA dans l'identification du prestataire qui, une fois retenu, a rencontré individuellement chaque association pour mieux les connaître. En septembre 2008, un séminaire de réflexion a été réalisé pour aider à l'émergence d'un réseau d'acteurs du spectacle vivant. DLA, Parc et ADEFPAT ont été associés à l'organisation de ce séminaire, tout en restant volontairement en retrait dans la production collective.

● Un séminaire pour l'ébauche de projets collectifs

Les associations se sont emparées avec intérêt de ce séminaire et ont proposé d'élaborer une stratégie culturelle commune et cohérente à l'échelle du territoire, en terme :

- d'amélioration et de développement de leur visibilité (mettre en place une communication concertée, créer des supports communs, faciliter les mobilités des publics d'une activité à l'autre...),
- de mutualisation de moyens (prêt de matériel, mise à disposition de compétences, ...),
- d'investissement (achat en commun d'un chapiteau, d'un parc matériel « son » pour spectacle de petite taille,...),
- de mise en œuvre de projets ponctuels culturels à plusieurs.

Ainsi, dans le cadre d'un partenariat tripartite, DLA, ADEFPAT, Parc naturel régional, les associations de spectacle vivant ont travaillé sur la mise à plat de leurs projets, l'identification de leurs besoins et les possibilités d'actions collectives.

Il reste maintenant à réaliser la seconde partie de l'accompagnement, pilotée par l'ADEFPAT, qui consistera à mettre en œuvre les projets de mutualisation identifiés lors du séminaire.



● Un partenariat DLA/ Territoires : pour quel impact ?

- Chaque association a revisité son projet associatif et ses projets. Certaines se sont interrogées notamment sur le mode de gestion de leur équipement, d'autres vis-à-vis de leur rapport avec les collectivités.
- L'accompagnement a permis d'améliorer la connaissance mutuelle, de créer ou d'améliorer des relations inter-associatives : un plus dans le « faire ensemble ».
- Le Parc est désormais mieux perçu par les associations : son fonctionnement et ses enjeux sont mieux identifiés donc mieux compris. Certaines réticences à travailler avec lui sont tombées.

● Les « plus » du partenariat

- La complémentarité des compétences entre le DLA, l'ADEFPAT et le Parc :
 - identification et mobilisation des associations par le Parc,
 - diagnostic, accompagnement et appui technique pour le DLA,
 - accompagnement, mobilisation d'élus à travers le groupe d'appui au projet constitué pour chaque accompagnement et appui technique pour l'ADEFPAT.
- De plus, la démarche DLA et l'action de l'ADEFPAT sont complémentaires sur la question du financement de l'accompagnement.
- La participation du Parc à la rédaction du cahier des charges de l'accompagnement, l'expérience et la motivation du technicien.
- la formalisation de l'implication du Parc par la signature d'une convention d'accompagnement co-signée par le DLA et le Parc d'une part et le prestataire d'autre part.
- L'articulation entre le schéma de développement culturel, outil proposé par la région et l'État avec le dispositif DLA et l'ADEFPAT.



Chronologie des actions

- Rencontre Parc/DLA dans le cadre de la mission d'animation territoriale du DLA (octobre 2007)
- Présentation du dispositif DLA aux associations, avec le Parc. Première identification des besoins (février 2008)
- Réalisation du cahier des charges et recherche de prestataire (février-juin 2008)
- Début de l'accompagnement : rencontres individuelles entre le prestataire et les associations (juin 2007)
- Séminaire de travail collectif (associations, prestataire). Le parc et le DLA interviennent mais laissent les associations travailler entre elles (septembre 2008).



● Le CNARE est animé par un collectif national d'organismes agissant dans le secteur de l'environnement :

- le Comité de Liaison Energies Renouvelables, www.cler.org
- France Nature Environnement, www.fne.asso.fr
- le Réseau Ecole et Nature, www.ecole-et-nature.org
- les Réseaux Territoires Environnement Emplois, www.reseau-tee.net
- l'Union nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, structure porteuse du CNARE au nom du collectif coordinateur, www.cpie.fr

● Ses missions ?

Mobiliser les acteurs de l'environnement, appuyer les actions des DLA et C2RA sur ce secteur (outils méthodologiques, observation, analyse, évaluation) et impulser des partenariats nationaux.

● Quelques exemples d'actions et de productions :

mobilisation des acteurs de l'environnement en Aquitaine, Bretagne, Basse-Normandie et Rhône-Alpes, création d'un dispositif d'évaluation et de valorisation de l'utilité sociale des structures environnementales, réalisation d'une étude-argumentaire sur les partenariats entre associations et pouvoirs publics.

Voir aussi

Trois autres fascicules « Des partenariats entre DLA et territoires de projet au service de l'économie sociale et solidaire » :

- Soutenir une association de promotion et de valorisation d'une filière agricole locale.
- Accompagner des écoles de musique en lien avec la stratégie territoriale d'un pays.
- Appuyer un réseau d'acteurs de l'éducation à l'environnement pour décliner la marque « Parc » sur ses activités.

La brochure « Pays, parcs naturels régionaux & dispositifs locaux d'accompagnement. Développer vos partenariats au service des territoires ».

Documents téléchargeables sur www.cnarenvironnement.org

Édition : CNAR environnement. Novembre 2008.

Coordination/rédaction : Union nationale des CPIE - Jean-Charles COLIN - contact@uncpie.org - www.cpie.fr.

Projet du CNAR environnement réalisé en partenariat avec l'association de promotion et de fédération des pays et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Maquette et réalisation : Gzadam.

Remerciements à Isabelle DELPÉRIÉ (DLA 46) et Nils BRUNET (PNR Causses du Quercy).